

Conditions générales de vente

Entreprise Individuelle : Tiffany Kendziolka

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations proposées par l'entreprise Tiffany Kendziolka à ses clients, ci-après dénommés "le client". Elles ont pour objet de définir les modalités selon lesquelles les prestations de service sont fournies et facturées.

Article 2 - Tarifs

Les tarifs des prestations de service sont fixés en fonction de la nature de la prestation et du temps passé ainsi que des éventuels frais de vie (déplacement, logement, restauration). Les tarifs sont communiqués au client avant toute intervention et sont valables pour une durée de 30 jours à compter de leur communication par devis. Les prix sont indiqués en euros et hors taxes (HT).

Article 3 – Prestation

Toute demande de prestations doit être confirmée par écrit (email ou courrier) par le client. La demande doit préciser les dates, les lieux et les horaires des prestations, ainsi que ses modalités techniques et le nombre de participants. À réception d'une prestation, l'entreprise Tiffany Kendziolka émettra une facture.

Article 4 - Conditions de paiement

Le paiement des prestations doit être effectué à réception de la facture, sauf accord contraire entre les parties. Tout retard de paiement entraînera de plein droit l'application d'un intérêt de retard de 1,5 % par mois, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros conformément à l'article L.441-6 du Code de commerce.

Article 5 - Annulation ou report de la prestation

En cas d'annulation ou de report de la prestation par le client, l'entreprise Tiffany Kendziolka devra en être informée par écrit (email ou courrier) au moins 48 heures avant la date prévue pour la prestation. Si l'annulation ou le report est effectué dans un délai inférieur à 48 heures, l'entreprise Tiffany Kendziolka se réserve le droit de facturer le client pour le temps passé et les frais engagés.

Article 6 - Obligations des parties

Le client s'engage à fournir à l'entreprise Tiffany Kendziolka toutes les informations nécessaires à la bonne réalisation de la prestation. L'entreprise Tiffany Kendziolka s'engage à réaliser la prestation dans les meilleures conditions possibles, en respectant les engagements pris vis-à-vis du client.

Article 7 - Responsabilité

L'entreprise Tiffany Kendziolka ne pourra être tenue responsable des conséquences dommageables qui pourraient résulter d'une utilisation inappropriée de la prestation par le client. L'entreprise Tiffany Kendziolka ne pourra pas être tenue responsable des dommages indirects tels que la perte de bénéfices, de clientèle ou d'opportunités commerciales.

Article 8 - Propriété intellectuelle

Les contenus fournis par l'entreprise Tiffany Kendziolka dans le cadre de la prestation sont protégés par la propriété intellectuelle et restent la propriété de l'entreprise Tiffany Kendziolka. Le client s'engage à ne pas les utiliser à des fins autres que celles prévues par le contrat de prestation de service, sans l'accord préalable écrit de l'entreprise Tiffany Kendziolka.

Article 9 – Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels tous les renseignements et documents qu'ils échangent dans le cadre de la prestation. Cette obligation de confidentialité s'étend au-delà de la fin de la prestation.

Article 10 – Force majeure

Aucunes des parties ne pourra être tenue responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations si cette non-exécution est due à un cas de force majeure. Les parties conviennent qu'un cas de force majeure suspendra les obligations des parties pendant toute la durée de son existence.

Article 11 – Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions générale de vente sont régies par le droit français. Tout litige relatif à la formation, à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux français.

Article 12 – Modification des conditions générales de vente

L'entreprise Tiffany Kendziolka se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Les nouvelles conditions générales de vente seront applicables aux prestations de service commandées après leur publication sur le site internet de l'entreprise Tiffany Kendziolka.

Fait à

Le

Signature du client précédé de la mention « Lu et approuvé »